



LABEL BAS CARBONE

Contribuez à l'atteinte de la
neutralité carbone de la France

Vous souhaitez être acteurs de la lutte contre le changement climatique ?

- **Porteurs de projets** : faites labelliser votre projet, qu'il soit forestier, agricole, en lien avec la mobilité ou le bâtiment durable.
- **Financeurs** : investissez dans l'un des projets vertueux déjà labellisés !

Que vous soyez une entreprise, une collectivité, une association ou un particulier, vous pouvez financer des projets bénéficiant du Label Bas Carbone. Certains sont déjà en attente de vos financements en Nouvelle-Aquitaine : consultez la [liste des projets labellisés et de leur état de financement](#) et trouvez ceux qui retiennent votre attention !

■ Qu'est-ce que le Label Bas Carbone ?

Le Label Bas Carbone permet le développement de projets de réduction et/ou de séquestration d'émissions de gaz à effet de serre.

■ Les données sur le Label Bas Carbone en Nouvelle-Aquitaine

Retrouvez les chiffres, les dossiers labellisés et la cartographie de ces derniers sous la [rubrique internet](#).

■ Pourquoi financer des projets Label Bas Carbone plutôt que d'autres projets ?

Il s'agit de projets qualitatifs, locaux, portés par des acteurs du territoire, qui permettent de réduire les émissions de CO₂ et/ou de capter/séquestrer du carbone atmosphérique, et de générer des co-bénéfices. Soutenir ces projets c'est contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en France en aidant à réduire les émissions d'autrui, et en compensant ses propres émissions résiduelles qui doivent encore être réduites. C'est aussi contribuer à sa stratégie RSE/RSO sur le volet climat.

/// Sophie TERRIEUX
/// Cheffe de projet « Transition vers une économie circulaire et le bas carbone »
/// sophie.terrieux@developpement-durable.gouv.fr



Novembre 2021